

Si les dispositions susmentionnées agréent au Gouvernement de l'Australie, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et votre réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression renouvelée de ma plus haute considération.

Haut Commissaire du Canada

J. J. MCCARDLE

L'honorable M. Andrew Peacock, M.P.,
Ministre aux Affaires étrangères,
Canberra.